

LES DOSSIERS DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION
PRESSES UNIVERSITAIRES DU MIDI, TOULOUSE, FRANCE

CONSIGNES ÉDITORIALES AUX AUTEURS ET AUX AUTRICES

1. La revue

La revue des *Dossiers des sciences de l'éducation* est une revue thématique d'ampleur internationale qui vise à favoriser la circulation des savoirs dans la communauté scientifique des sciences de l'éducation et de la formation. Au rythme de deux numéros par an, elle s'adresse aux chercheurs, aux praticiens et aux étudiants en sciences humaines et sociales. Elle peut également toucher un lectorat plus large : enseignants, formateurs, responsables des politiques d'éducation et de formation, décideurs institutionnels.

Chaque numéro rassemble, autour d'un thème, des travaux significatifs du domaine, offrant ainsi au lecteur un panorama des questions de recherche, des investigations auxquelles elles peuvent donner lieu et des résultats qui ont été atteints. La revue consacre une place non négligeable aux articles varia, soit deux à trois articles hors thématique et/ou d'actualité par numéro.

La revue est adossée à l'Unité mixte de recherche (UMR) Éducation, Formation, Travail, Savoirs (EFTS). Elle est éditée par les [Presses universitaires du Midi](#). Les numéros de l'année 1999 à 2010 (n° 23) sont en ligne sur [Persée](#). Les numéros de 2010 (n° 24) à aujourd'hui sont disponibles sur [OpenEdition](#).

La revue des *Dossiers des sciences de l'éducation* peut solliciter des chercheurs reconnus dans leur champ ou recevoir des propositions d'articles. Les articles à dimension internationale (par exemple, coécrits avec des chercheurs étrangers, s'appuyant sur des travaux étrangers, etc.) seront privilégiés.

Les articles proposés à la revue peuvent relever de trois catégories :

- Article à dimension épistémologique, théorique et/ou méthodologique

Ce type d'article présente un cadre théorique original ou une méthodologie associée à ce cadre, susceptible d'orienter certaines recherches et pratiques dans les domaines de l'éducation et de la formation.

- Article de type note de synthèse

Ce type d'article correspond à ce qu'il est usuel de nommer une revue de question. L'exposé se doit d'être critique (et non pas se réduire une énumération de références), en proposant une évaluation des différentes perspectives. Si le thème est un thème traité par des disciplines différentes, une synthèse pluridisciplinaire est souhaitée. Des méta-analyses seront en outre appréciées. Dans tous les cas, une grande attention est accordée à l'exhaustivité (nationale et internationale) et à l'actualité de la synthèse, ainsi qu'à la mise en évidence des apports de l'article par rapport aux synthèses antérieures sur le même thème.

- Article à dimension empirique

Ce type d'article présente en détail des analyses de données recueillies dans une perspective théorique et méthodologique (approches quantitatives et qualitatives) qui est brièvement, mais explicitement, rappelée (pas plus d'un tiers de l'article). Pour les recherches menées sur le terrain, on accordera une attention particulière à la qualité de la méthodologie et à la portée de généralité des résultats. Une partie de la discussion des résultats sera en ce sens consacrée à leur « élargissement » au-delà de la singularité des situations étudiées.

2. Pour soumettre un article

Tout article doit être **original et inédit** (il ne peut renvoyer à une publication antérieure, la reformulation ou la traduction ne constituant pas un nouvel article).

Un auteur ne peut pas écrire plus d'un article dans un même numéro ni être publié dans la revue s'il l'a été récemment ou va l'être prochainement.

L'auteur cède à l'éditeur les droits d'exploiter à **titre non exclusif** sa contribution sous forme imprimée et numérique. L'auteur complètera à ce titre le **contrat de cession de droit d'auteur des PUM et l'autorisation de reproduction d'illustrations le cas échéant**. Si votre article est accepté, nous vous demanderons votre adresse postale personnelle pour l'envoi du contrat.

Les PUM fourniront à l'auteur un exemplaire imprimé du numéro dans lequel la contribution est publiée.

⇒ **Tout article envoyé à la revue devra respecter les instructions relatives à :**

- la garantie de l'anonymat ;
- la fiche de soumission ;
- l'article et la page de garde ;
- le nommage des fichiers ;
- les consignes éditoriales.

2.1. L'anonymat

L'expertise des articles proposés pour publication est réalisée en double aveugle. Ceci exige de l'auteur l'effacement systématique de toutes les marques qui permettraient à l'expert de l'identifier. Pour garantir l'anonymat, l'auteur veillera en particulier à :

- - s'exprimer à la 3^e personne ;
- - éliminer dans le texte tout nom propre (lieu, institution) ;
- - ne pas faire référence à ses propres travaux plus de deux fois ;
- - ne citer que des travaux publiés.

2.2. La fiche de soumission

La fiche de soumission fera apparaître les éléments suivants :

- titre de l'article et sous-titre le cas échéant
- prénom/nom des auteurs (nom en majuscule)
- fonction/statut, institution de rattachement/équipe de recherche, pays
- adresse postale et courriel professionnels
- catégorie de l'article proposé (indiquer la catégorie retenue) :
 - article à dimension théorique et/ou méthodologique
 - article de type note de synthèse
 - article à dimension empirique

2.3. L'article et la page de garde

L'article est précédé d'une page de garde comportant exclusivement les éléments suivants :

- Titre de l'article et sous-titre le cas échéant

- Résumé et mots-clés en français¹ :
 - résumé : 700 caractères maximum, espaces compris
 - mots-clés : cinq au maximum, sans capitale, séparés par une virgule
- Notice de présentation :
 - 500 caractères maximum espaces comprises, en veillant à développer les sigles
 - statut / discipline CNU / institution principale de rattachement / thématiques de recherche
 - courriel professionnel

L'article commence donc en page 2. Il comportera **entre 30 000 et 45 000 signes espaces non compris** (incluant bibliographie et notes de bas de page).

Le corps de l'article et la bibliographie seront en Times New Roman, taille 12, justifié, interligne 1,5 (hors indication spécifique, par exemple, pour les citations longues).

Vous n'appliquerez **aucune feuille de style** : pas de retrait de ligne, pas d'espacement ou de saut de ligne entre les paragraphes, etc.

L'utilisation du gras et le soulignement sont à éviter.

L'italique est réservé aux verbatim, aux locutions latines et aux mots dans une langue étrangère.

Après parution, le numéro sera mis en ligne sur *OpenEdition*. La lecture à l'écran étant différente de celle sur un support papier, vous débuterez votre texte par le mot « Introduction » (ou un titre introductif court) et il se terminera par le mot « Conclusion » (ou un titre conclusif court) pour faciliter la navigation en ligne. De même, un article en ligne se lit plus facilement avec des paragraphes courts.

2.4. Le nommage des fichiers

Les fichiers seront nommés de la manière suivante :

- Nom du 1^{er} auteur_Soumission
- Nom du 1^{er} auteur_Article
- Nom du 1^{er} auteur_Figure 1
- Nom du 1^{er} auteur_Figure 2
- Nom du 1^{er} auteur_Tableau 1...

2.5. Les consignes éditoriales

L'écriture inclusive

Les PUM acceptent toutes les formes d'écriture inclusive sont admises, à l'exception de celles qui modifient la typographie (pas de point médian).

Les titres/intertitres

Trois niveaux différents maximum. Ils seront saisis manuellement (et non pas avec une feuille de style...) et numérotés selon le type : 1. ; 1.1. ; 1.1.1.

¹ Après accord pour publication, il vous sera demandé le titre de l'article + le résumé + les 5 mots-clés en anglais.

Les notes de bas de page

- Limiter leur nombre et leur taille²
- Times New Roman 10, justifié, interligne simple, numérotées en continu
- Pas de référence bibliographique en note de bas de page (sauf liens URL)
- Les appels de note sont placés avant le signe de ponctuation ; ils sont placés à l'intérieur des guillemets ou des parenthèses lorsque la note renvoie au contenu de ces derniers, à l'extérieur dans tous les autres cas.

Les illustrations (tableaux, graphiques, schémas, cartes, photographies, images...)

- Vous devez être titulaire des droits de reproduction des illustrations ; cette reproduction sera accompagnée des mentions légales
- Veillez à la lisibilité des illustrations, car :
 - la revue est imprimée en noir et blanc
 - une page de la revue mesure 11 cm x 18 cm...
- Les éléments permettant la lecture et la compréhension des illustrations apparaîtront dans le texte dans un paragraphe autonome
- Les illustrations seront, pour la soumission, incorporées au texte : chaque illustration sera suivie d'un court titre et numérotée (ex. : « Tableau 1 : titre » ; « Figure 1 : titre »). Ensuite, si votre article est accepté pour publication, nous vous demanderons de nous fournir chaque illustration dans un fichier distinct, au format .jpg ou .tiff pour les images reproduites qui devront être de très bonne qualité (minimum 300 dpi).

Les citations (toujours suivies du renvoi bibliographique à la fin) :

- les citations courtes (moins de 40 mots) seront intégrées dans le corps du texte, entre guillemets (et non pas en italique), suivi du renvoi bibliographique (ne pas oublier la page) :
... arbitraire : « une grâce essentiellement révocable entre les mains du libraire » (Falk, 1937/1970, p. 166).
- les citations longues seront positionnées en retrait et en Times New Roman 10, sans guillemets ; le renvoi à la fin peut être un renvoi complet ou mentionner seulement la partie du texte d'où provient l'extrait si un renvoi à l'ouvrage est fourni avant l'extrait :
Foucault (2008) fournit une explication intéressante de la situation. Selon lui :
on a commencé à recevoir les discours scientifiques pour eux-mêmes, dans l'anonymat d'une vérité établie ou toujours à nouveau démontrable ; c'est leur appartenance à un ensemble systématique qui leur donne garantie, et non point la référence à l'individu qui les a produits. (p. 828).
- les coupures dans les citations seront indiquées **entre crochets [...]**
- les citations seront autant que possible traduites en français dans le texte, en particulier les citations longues, la version originale se trouvant renvoyée en note de bas de page

2.6. Les références bibliographiques

La revue applique les normes de l'*American Psychological Association* : **APA version 7 et dans leur adaptation française** (voir fichier joint). Par exemple, on remplace :

- & par **et**
- In par **Dans**

² Pour une meilleure lisibilité de l'article quand il sera en ligne sur *OpenEdition*.

- pp. par p.
- (Ed.) par (dir.)
- (in press) par (sous presse)

Les renvois bibliographiques

- Entre deux noms : et
- Pour 3 auteurs ou plus, seulement le premier nom (sauf nécessité de distinguer des références), suivi de la mention *et al.* (*al.* en italique) et la date
- Séparer les renvois bibliographiques d'auteurs différents par un point-virgule
- Si l'on cite différents travaux d'un même auteur ou groupe d'auteurs, ne pas répéter le ou les noms, mais séparer les dates de ces différents travaux par une virgule
- Pour une traduction ou une édition beaucoup plus récente que l'original : année de publication du texte original, suivie de la barre oblique / année de la traduction

Quelques exemples

Lemire et Bélanger (2025)...

... plusieurs études (Brown, 1992 ; Brown et Palincsar, 1982, 1989) ; Smith *et al.*, 2010, 2015a, 2015b) suggèrent que...

Dans un ouvrage qui a marqué le domaine, Schön (1963/1994) remettait en...

Le groupe a mis en place un site très riche (<http://www.adresse-du-site.ca>) visant à ...

La bibliographie

- La bibliographie comporte les documents cités dans le texte (avec ou sans extrait) et uniquement ceux-ci
- Pas de référence bibliographique en note de bas de page (sauf liens URL)
- La liste des références bibliographiques se place à la fin du texte
- Les références sont d'abord classées par ordre alphabétique des auteurs, de la plus ancienne à la plus récente (les documents « sous presse » sont donc placés en dernier)
- avant le nom du dernier auteur, placer un **et** (mais pas de virgule)
- indiquez si possible le DOI, sous forme d'un lien actif, sans point final et commençant par : **<https://>**

Quelques exemples

✓ Pour un ouvrage

Nom, INITIALE DU PRÉNOM. (Année). *Titre de l'ouvrage*. Éditeur.

Schneider, B. et Rosensohn, N. (1997). *Télétravail : réalité ou espérance*. Presses universitaires de France.

✓ Pour un chapitre d'ouvrage

Nom, INITIALE DU PRÉNOM. (Année). Titre du chapitre. Dans INITIALE DU PRÉNOM, Nom (dir.), *Titre de l'ouvrage* (p. page de début-page de fin). Éditeur.

Paillé, P. (1996). Échantillonnage théorique. Dans A. Mucchielli (dir.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales* (p. 54-55). Armand Collin.

✓ Pour un article de périodique

Nom, INITIALE DU PRÉNOM. (Année). Titre de l'article. *Titre de la revue, tomaiison ou volume*, (n°), page de début-page de fin.

Meyor, C. (2005). La phénoménologie dans la méthode scientifique et le problème de la subjectivité. *Recherches qualitatives*, 25 (1), 25-42.

✓ **Pour les thèses : deux cas à distinguer**

○ Pour les thèses non disponibles en ligne :

- on indique, entre crochets, après le titre, que la thèse est inédite
- puis, on indique le nom de l'université, de la ville et du pays.

Auteur. (année). *Titre de la thèse* [thèse de doctorat inédite]. Université, Ville, Pays.

○ Pour les thèses disponibles en ligne :

- on indique, après le titre, à l'intérieur des crochets, le nom de l'université, de la ville et du pays ;
- on indique ensuite, hors des crochets, le nom du site ou du répertoire où se trouve le document, puis le lien URL

Auteur. (année). *Titre de la thèse* [thèse de doctorat, Université, Ville, Pays]. Nom_du_site. Lien

2.7. Typographie : rappel de quelques règles

- **Les sigles et acronymes**

Ils doivent tous être développés à la première occurrence avant d'être utilisés dans le texte.

L'article paraîtra dans le prochain numéro de la revue des *Dossiers des sciences de l'éducation* (DSE). La revue DSE annoncera sa parution prochainement.

- **Les majuscules**

- Les lettres en majuscule doivent être accentuées
- De manière générale, on place une capitale au premier terme d'un sigle (et non pas à tous les mots...)
- Une institution qui n'est pas unique ne prend pas de majuscule (ex. : il existe plusieurs académies, plusieurs conseils généraux, plusieurs ministères, etc.)

Le ministère de l'Éducation nationale

- les mois ne prennent pas de majuscule

- **Les espaces**

- pas d'espace après ([{
- pas d'espace avant) , .
- espace insécable avant : ; ! ? »
- espace insécable après « et après un **chiffre**

Le 2[espace insécable]mai 2025

- **Les guillemets**

- Les guillemets à utiliser sont les guillemets français « »
- dans une citation déjà entre guillemets, vous utiliserez les guillemets anglais doubles ; les guillemets anglais simples ne serviront qu'à l'intérieur d'un texte lui-même entre guillemets anglais doubles

- **Les locutions latines et les insertions en langue étrangère**

Elles se composent en italique (*op. cit.*, *a priori*, *idem*, *infra*, *statu quo*, *ibidem*, *versus*, *sic*, *loc. cit.*), même si les plus courantes se composent sans italique (maximum, minimum, muséum, etc.).